

Labergement Sainte Marie, le 12/10/15

Monsieur Le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Suite au courrier que vous avez adressé à tous les habitants de Labergement, voici quelques points que je trouve essentiels à aborder dans le cadre du projet de révision du PLU.

A) MAITRISE DU DEVELOPPEMENT

-FONCIER/

Il reste 5 exploitations agricoles à préserver impérativement en trouvant des solutions (aides techniques et financières pour délocaliser les fermes en dehors du village, réserves foncières, acquisition d'alpage ...) et bien sur stopper la mise en terrain constructible de grandes zones agricoles à la périphérie ou excentrées du village et favoriser la construction en « bouchant les trous » dans le village. Je ne parle pas de la forêt et des zones naturelles qui sont heureusement, à l'inverse de l'agriculture, protégées par le code forestier et des décrets divers (et dans le cas de notre commune de la MDLR).

ECONOMISER NOS TERRES AGRICOLES ET LIMITER LA CREATION DE NOUVEAU LOTISSEMENTS

-INFRASTRUCTURES/

Prendre en compte l'augmentation des charges en fonction de l'augmentation du nombre d'habitants et de la surface du bâti (frais de déneigement, entretien de voiries..) mais également la situation de l'assainissement (débordements réguliers à Labergement et sur le secteur du Lac St Point).

Il faudra également par la suite créer des garderies et des crèches pour l'accueil des jeunes enfants. Il serait également primordial de créer une « vraie » place au sein du village pour vivifier le cœur du village (qui n'existe pas vraiment).

AVONS-NOUS LES MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES POUR PERMETTRE UN ACCROISSEMENT IMPORTANT DE LA POPULATION ?

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES/

Labergement à la chance d'être le siège de nombreuses entreprises artisanales, commerciales, médicales et agricoles : continuer comme actuellement à pérenniser et à accueillir de nouvelles entreprises (Continuation de la ZA du Coude, Projet de maison médicale ?, la fromagerie en est un bel exemple).

La commune à aussi la chance de compter de nombreuses associations qui peuvent compter sur le soutien de celle-ci.

CONTINUER DANS CETTE DYNAMIQUE EN SOUTENANT LES PROJETS ECONOMIQUES ET ASSOCIATIFS LOCAUX et INTERCOMMUNAUX.

B) AGIR SUR LE CADRE BATI

Si possible, imposer une harmonie architecturale (dans le style régional) dans les nouvelles constructions car certains lotissements n'ont aucune homogénéité et modifient considérablement l'identité communale et régionale.

Favoriser également la construction de petits bâtiments collectifs pour des raisons économiques et foncières. Ces bâtiments permettraient également de favoriser l'installation de jeunes actifs.

Favoriser l'installation des familles et si possible les personnes résidentes déjà à Labergement ou localement.

HARMONIE ARCHITECTURALE ET SOCIALE AU SEIN DU VILLAGE

C) DEVELOPPEMENT DU TOURISME/ AMELIORATION DES DEPLACEMENTS

Il existe déjà pas mal de sentiers pédestres et VTT (c'est déjà pas mal).

Domage de ne pas avoir de snack bar au lac.

Pourquoi pas la création d'une plaquette de présentation de la commune en présentant les édifices patrimoniaux, les entreprises artisanales et commerces, les ressources naturelles...)

Mieux indiquer les services et les entreprises (installation de panneaux).

Favoriser l'activité vélo sportive et cyclotourisme et créant des bandes cyclables très simples le long des routes (dans le village mais surtout au bord des routes départementales).

Essayer de maintenir voir de développer le transport ferroviaire.

Création de places de covoiturage.

D) ENVIRONNEMENT

Favoriser la construction de nouveaux édifices communaux en bois local et en préférant les entreprises locales.

Favoriser les maisons à ossature bois dans la création de nouveaux logements et lotissements.

Chauffage collectif au bois (pour certains bâtiments communaux).

Ne pas tondre à outrance les talus et espaces verts (ils fleurissent tout seul l'été) alors que nous plantons des fleurs qu'il faut arroser tous les jours à côté.

Pourquoi ne pas replanter des arbres sur certaines places.

DU BON SENS ET DU LOCAL

La commune a-t-elle besoin d'augmenter encore et toujours son nombre d'habitants ? (qui a déjà doublé en 50 ans) À quoi ressemblera-t-elle dans 20, 30 ou 40 ans à ce rythme là ?

Ne serait il pas temps de prendre en compte les aspects écologiques, agricoles et paysagers avant « la course sans fin à celui qui aura le plus de lotissement et d'habitants dans son village » ?

DE VRAIS QUESTIONS SONT A SE POSER !!!

Je vous remercie pour votre consultation qui a permis à tous ceux qui le désiraient de donner leur avis sur la question.

Sincères salutations.

Antoine THONET
ANTHONET